

# Réunion du conseil des associations

**Mercredi 6 avril 2011 - 18h00**

Début de la réunion 18h05

Personnes présentes :

Patrick PETITJEAN, Marie-christine GUILLET, Brigitte DELVALLEZ, Gabriel CORREIA, Alain Fabre, Patrick CHAIZE, Catherine DOREAU, Marie-Hélène CARLIER, Fabienne MAUFFREY, Michel PODGOURSKY, Louise DESENNE CABRATOSA, Cécile AUFFRAY, Yao Richard BIAM, Roselyne ROLLIER, Gilles LAMBERT, Michaël DAQUIN, Jean-Louis LE GALL, Gérard BOUMGHAR, Olivier CHARLES.

François LOBIYED est arrivé à 19h55 car n'ayant pas internet, il n'avait pas reçu de courrier ni de compte Rendu de la réunion de mars. Brigitte Delvallez demande d'excuser cet oubli.

Personnes absentes : Anazade AMDJAD, Danielle DEBOSZ.

Présidente de séance : Marie-Hélène Carlier

Secrétaires de séance : Brigitte Delvallez et Roselyne Rollier

Ordre du jour proposé :

18h-19h : rencontre avec Anne-Marie HEUGAS, adjointe à la maire, déléguée aux sports, sur les modalités de travail dans son secteur avec les clubs et associations sportives, notamment les conventions et subventions,

Point sur les travaux et projets de la Ville ayant un impact sur les équipements utilisés par la vie associative

Programme de travail du conseil des associations pour les mois à venir

Mme Heugas ne pouvant se libérer à 18h l'ordre des deux premiers points est inversé.

Point sur les travaux et projets de la Ville ayant un impact sur les équipements utilisés par

la vie associative

- Une nouvelle salle pour 30 personnes a été mise en service rue de la Révolution

- En raison des travaux pour la nouvelle école à P. Eluard (début en 2012), des locaux provisoires seront trouvés, en attendant (septembre 2013) la future école, avec 163m<sup>2</sup> pour la vie associative, accès direct par la rue à la place de la salle P. Kergomard :

Il est recherché une solution en remplacement du local de l'Association des Femmes Maliennes. Pour les deux salles « Kergomard », il sera possible d'utiliser une salle ou deux dans les locaux des centres de loisirs Garibaldi (rue de la Révolution). Également, un bureau de Jean Lurçat sera libéré (transfert vers le théâtre des Roches) pour en faire une salle de réunion (fin sept).

- Pour le Centre de Loisirs Résistance (Ilot 104) : les travaux commencent avril 2012. Il est prévu, dans la nouveau groupe scolaire livré à la rentrée 2013, une salle de réunion dans les mêmes conditions qu'à Louise Michel. D'ici là il faudra trouver d'autres lieux

- Le CLEC Grands Pêcheurs sera restructuré dans l'optique de la mise en place (probable) d'un centre social. Une partie des travaux commencera à l'automne 2011. Un travail va être fait sur l'utilisation coordonnée des autres salles du quartier.

- la salle Franklin a été rénovée pour le plafond, sont prévus un revêtement mural et les sols. Elle ne ferme pas. Une question est posée sur l'acoustique très peu performante...pas de travaux prévus dans ce sens.

- le hall du Parc Montreau fermera en avril 2012 pour un an.

- une question est posée sur Jean Lurçat dont l'étanchéité de la dalle laisse beaucoup à désirer : cela coule largement lorsqu'il pleut

- question : à partir de 2012 il va y avoir des salles en moins comment gérer ? Réponse de Monsieur Petitjean: les activités régulières seront assurées mais il y aura difficulté pour les événements. Il faudra faire des priorités en fonction des besoins des associations ou groupes concernés et de leur implication dans la vie locale.

- question : il serait bien de faire la liste de ce qui ferme, de ce qui ouvre, et des substitutions dans Tous Montreuil pour que le public comprenne les changements.

#### Programme de travail du conseil des associations pour les mois à venir

Calendrier des fêtes :

- La journée des associations aura lieu le 24 septembre sous la Halle du marché. Ce lieu est géré maintenant par Jean-Jacques MARTHON. Le thème en serait « le bénévolat » un débat pourrait être organisé...

- La fête « la voie est libre » est gérée par le service des grands événements. La date n'est pas encore arrêtée. Question : il serait bien que cela ne soit pas le même Week-End que la fête des associations.

- Les 17 et 18 septembre : journées du patrimoine. La halle du marché sera utilisée

- La Fête de la Ville aura lieu le 18 juin

- Les repas de quartier auront lieu le 3 juin

Rencontre avec Mme Anne-Marie HEUGAS, adjointe à la maire, déléguée aux sports, sur les modalités de travail dans son secteur avec les clubs et associations sportives, notamment les conventions et subventions. Mr Franck Guilluy directeur des sports était présent

*Question* : comment sont gérées les subventions ? quelles relations entre les clubs et la ville ?

Réponses de Madame Heugas ou Monsieur Guilly :

- La volonté de la ville est d'avoir les relations les partenariales possibles pour aider et favoriser les acteurs sportifs. Du plus important club sportif au plus modeste d'entre eux, l'intérêt et l'attention demeurent identiques. 70 clubs sont interlocuteurs de la ville dont 50 subventionnés parmi lesquels 15 en convention triennale. 14000 membres sportifs à Montreuil (12% de la population)

- La ville a entrepris de créer un partenariat pour construire une politique sportive, pour développer les actions et répondre aux objectifs de la ville.

Des rencontres régulières et des réunions collectives tout au long de l'année constituent autant d'opportunités d'échanger et accompagner la vie sportive des clubs.

Un Comité des Usagers est mis en place pour chaque équipement composé des associations sportives, de l'élue aux sports, d'un représentant de la direction des sports et des agents afin de gérer les difficultés avec plus de réactivité.

Des moments de convivialité (au moment des vœux) permettent d'échanger des informations sur l'élaboration des projets et de mieux se connaître entre associations. La répartition des équipements se fait collectivement.

Des réunions à thèmes sont aussi organisées.

Aux côtés des 15 clubs les plus importants (en soutien financier), nous avons également décidé de compléter ce partenariat étroit par une convention d'objectifs partagés. Cette convention s'étale sur 3 ans et fédère des objectifs conjointement négociés. Le plancher de subvention a été abaissé à 1000 € afin d'élargir ce champ de partenariat.

Les objectifs retenus dans cette convention sont divers et variés :

- soutenir une présence importante des licenciés dans les rencontres de niveau départemental et régional, et développer également l'implication d'arbitres et/ou juges issus du club dans ces mêmes rendez-vous ;

- proposer un encadrement qualifié et de qualité dans les différents groupes et/ou catégories d'âge, principalement auprès des jeunes pratiquants (-18 ans) et des personnes âgées ou sportifs porteurs de handicap ;

- accompagner la pratique des meilleurs représentants jusqu'au plus haut niveau en facilitant la prise en charge des besoins liés à leur participation ;

- développer les actions d'insertion sociale, de solidarité, de citoyenneté, de formation ;

- participer activement à au moins une action municipale par an destinée à soutenir la politique sportive, à développer l'animation sportive locale ou à promouvoir le territoire communal ;

- contribuer activement à la protection de l'environnement de manière durable en développant des initiatives ou en s'appuyant sur les dispositifs existants dans ce domaine,

- rechercher et concrétiser des partenariats complémentaires à ceux de la ville, dans les champs publics et privés.

Ainsi, le versement de la subvention de la ville est rythmée par 3 temps : le premier en début d'année par le versement sans condition de la moitié de la subvention, le second au début de l'été par la production des documents nécessaires à la lecture de la vie du club (bilans, budgets, projets...) qui

déclenche 25% de la subvention restante, et enfin l'analyse conjointe des résultats et le degré d'atteinte de ces derniers (ainsi que les moyens nécessaires pour les développer).

Les associations sportives participent à des évènements : ateliers sportifs, journée Handisport, fête de la ville. Le meeting d'athlétisme attire du monde, comme les années précédentes les écoles, collèges et lycées seront associés mais avec en plus cette année des épreuves handisport.

A la question de déplacer la fête Handisport en WE, il est répondu que le public visé était prioritairement les jeunes.

La ville est sous-équipée en équipements sportifs. Le patrimoine est vétuste et pour certains équipements inadapté aux évolutions des pratiques. A titre d'exemple, le dernier gymnase construit (Doriant) date des années 1970. Le stade nautique est saturé (360 000 entrées), le complexe Nouvelle France très chargé et le Parcabout victime de son succès (25.000 entrées en seulement 8 mois).

Les écoles sont prioritaires sur les équipements de la ville, mais dans le cas de co-financement avec la région ou le département, un accueil renforcé peut être proposé aux lycées ou aux collèges de Montreuil..

La ville ne peut pas financer entièrement tous les clubs. Quelques uns ont des ressources complémentaires à la subvention de la ville (sponsors, activités complémentaires).

Aux subventions directes, il faut ajouter les contributions en nature : équipements, cars... Il est à l'étude de tout faire apparaître sur le site de la ville.

A la question sur le non rattachement de l'échiquier de la ville à la direction des sports, il est répondu qu'il y avait un passif historique mais que cela pouvait être revu. Madame Heugas reçoit prochainement le club.

Information : la réunion du groupe de travail sur les associations aura lieu le 27 avril 20h30 en mairie.

Ordre du Jour de la prochaine réunion : le 4 mai 2011 18h /20h

- Programme de travail du Conseil des associations
- Préparation de la Fête de la Ville et de la Fête des associations